

MULTI ACCUEILS EN PAYS SAINT JEANNAIS

Pourquoi et comment : présentation du projet au
assistants maternels le mardi 21 septembre 2010



L'évolution de la population

- 2007

- Nombre de 0-3 ans : 602
- Nombre de 3-5 ans : 617
- Total moins de 6 ans : 1219

- 2009

- Nombre de 0-3 ans : 629
- Nombre de 3-5 ans : 645
- Total moins de 6 ans : 1274

L'évolution des besoins

nombre d'enfants concernés par un service de garde

- 2007
 - Nombre de 0-3 ans : 290
 - Nombre de 3-5 ans : 432
 - Total moins de 6 ans : 722
- 2009
 - Nombre de 0-3 ans
 - Nombre de 3-5 ans
 - Total moins de 6 ans : 747

L'évolution de l'offre chez les assistantes maternelles

- 2007
 - Nombre d'assistantes maternelles agréées : 139
 - 464 places théoriques* dont 334 à temps complet
- Printemps 2010
 - 165 assistantes maternelles agréées
 - 514 places théoriques * dont 418 à temps complet
- Septembre 2010
 - 160 assistantes maternelles agréées
 - 533 places théoriques * dont 432 à temps complet

* = agrément PMI ; c'est une capacité théorique maximum

L'évolution de l'offre chez les assistantes maternelles

- Tous les agréments ne sont pas utilisés :
 - Inadéquation des horaires
 - Confort de travail
 - Accueil d'urgence
 - Complément en périscolaire
 - Recours fréquent à plusieurs modes de garde
 - Agrément pour un seul enfant pas possible
 - La PMI donne un agrément maximum (capacité théorique)

L'évolution de l'offre chez les assistantes maternelles

- Taux de remplissage :
 - En 2007 : 90% de la capacité théorique (saturation de l'offre)
 - En 2009, les effets de la crise ont été inégalement ressentis sur les communes au niveau de la demande
 - En 2010, une reprise s'est amorcée

LES CHOIX POLITIQUES

- Création de 50 places en multi accueil (accueil régulier et occasionnel)
- Deux structures de capacité modérée
- Une à l'Est du territoire, l'autre à l'Ouest

Multi accueils et assistantes maternelles :

Analyse de l'impact de la création de 50 places en multi-accueil

- A l'ouverture, si les 50 places étaient créées en accueil régulier, elles ne représenteraient que 6.3% de la capacité d'accueil théorique existante (multi accueil de Saint Jean de Bournay et accueil chez les assistantes maternelles confondus).
- En « vitesse de croisière », dans les mêmes conditions, 50 places ne représenteraient que 16 inscriptions par an (2.1% de la capacité théorique).
- Actuellement la totalité de l'offre ne couvre pas la totalité du besoin (des enfants du territoire sont accueillis à l'extérieur de celui-ci)

Multi accueils et assistantes maternelles :

Analyse de l'impact de la création de 50 places en multi-accueil

- Avec 71 places pour 15 000 hbts, le territoire offrirait autant de places que les 21 places offertes par Saint Jean à ses 4000 hbts (15 places pour 100 enfants 0-3 ans).
- Ce chiffre est dans la moyenne basse de l'offre en Isère.
- Un audit départemental récent initié par le Conseil général sur l'accueil du jeune enfant montre un manque de l'accueil collectif sur la région Saint-Jeannaise

Multi-accueil et assistantes maternelles :

Deux modes de garde différents pour des attentes différentes

- Le multi accueil : critères de choix des familles
 - Tarification modulée en fonction des ressources et de la composition de la famille avantageuse pour les bas revenus
 - Pas de contraintes administratives
 - Présence d'un encadrement pluri-disciplinaire

Multi-accueil et assistantes maternelles :

Deux modes de garde différents pour des attentes différentes

- Le multi accueil : critères de choix des familles
 - Environnement spécifique petite enfance
 - Horaires fixes de l'ouverture et de la fermeture
 - Accueils centralisés qui éloignent le service d'une partie de la population.

Multi-accueil et assistantes maternelles :

Deux modes de garde différents pour des attentes différentes

- **Accueil à domicile : critères de choix des familles**
 - Proximité géographique possible (domicile ou travail)
 - Aide financière aux familles selon les revenus
 - Choix de la personne par les parents
 - Possibilité de continuité de garde lorsque l'enfant ira à l'école

Multi-accueil et assistantes maternelles :

Deux modes de garde différents pour des attentes différentes

- Accueil à domicile : critères de choix des familles
 - Environnement familial
 - Possibilité de bénéficier des services du RAM (temps collectifs et permanences administratives)
 - Démarches administratives et relations employeur/employé à maîtriser

Multi-accueil et assistantes maternelles :

Deux modes de garde différents pour des attentes différentes

**Le choix des parents s'oriente
vers un mode de garde collectif
ou individuel selon leurs souhaits,
leurs attentes et leurs perceptions**

...comme par exemple la prise en compte individuelle de l'enfant,
respect des rythmes de l'enfant, conditions de socialisation...

Multi accueils : une mise en œuvre à maîtriser

- A chaque création de multi accueil, ouverture en 2 temps (au plus tôt automne 2012 et début 2013) afin de diminuer l'impact sur l'accueil à domicile
- Informer les familles bien en amont, notamment celles ayant des enfants accueillis à l'extérieur du territoire
- Définir des critères d'admission selon la réalité locale

Les services proposés par le RAM

- Accompagnement et conseils proposés par des professionnels de la petite enfance
- Des équipements aménagés pour l'accueil des tous petits
- Des temps collectifs organisés sur tout le territoire (6 sites) qui contribuent à la socialisation de l'enfant et la formation des assistants maternels
- Soutien dans les démarches administratives : recherche assistant maternel, droit du travail, législation, relations employeur/employé....